



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 – LE TAUX D’EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009	2
1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	2
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	2
3. LES DÉPENSES D’INVESTISSEMENT.....	3
4. LES RECETTES D’INVESTISSEMENT.....	3
PARTIE 2 – L’ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009.....	4
1. L’ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS.....	4
... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT.....	4
2. LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2009.....	5
3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE 2009.....	6
4. LA VISION SYNOPTIQUE DE L’AUTOFINANCEMENT 2009.....	8
5. LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 EN MOUVEMENTS RÉELS.....	10
5.1. La section de fonctionnement.....	10
5.2. La section d’investissement.....	11
PARTIE 3 - L’ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS.....	12
1. L’ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	12
1.1. Les dépenses.....	12
1.2. Les recettes.....	14
2. L’ÉVOLUTION DE LA SECTION D’INVESTISSEMENT.....	19
2.1. Les dépenses (hors dettes bancaires et mouvements financiers).....	20
2.2. Les recettes.....	21
3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE.....	22
3.1. La dette.....	22
3.2. La trésorerie en 2009.....	23
3.3. Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768).....	24
PARTIE 4 – LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES.....	25
1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES.....	25
2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE.....	26
3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI.....	27
CONCLUSION.....	29

Introduction

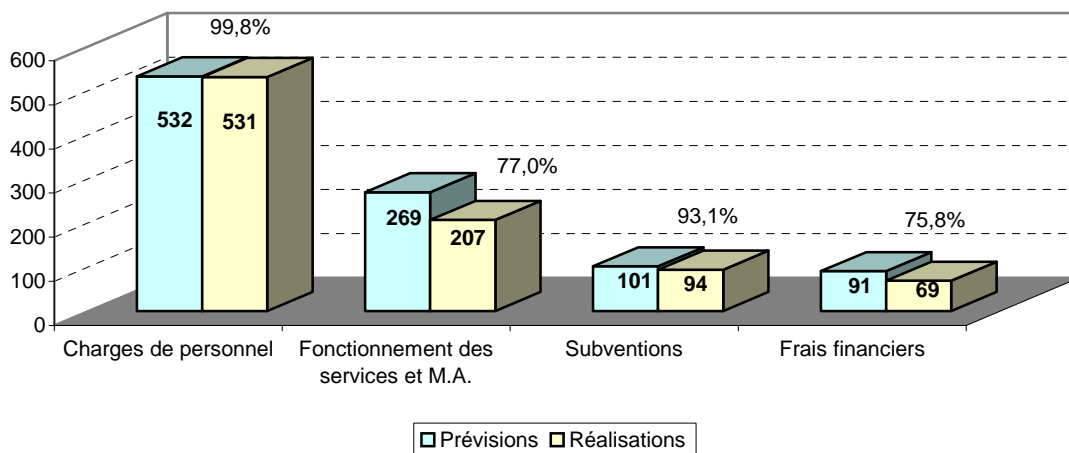
Le Compte Administratif 2009 traduit pleinement les objectifs stratégiques définis lors de l'adoption du Budget Primitif visant à poursuivre le développement et la modernisation de la ville, tout en veillant au respect des grands équilibres financiers.

Les principales caractéristiques de la gestion 2009 sont les suivantes :

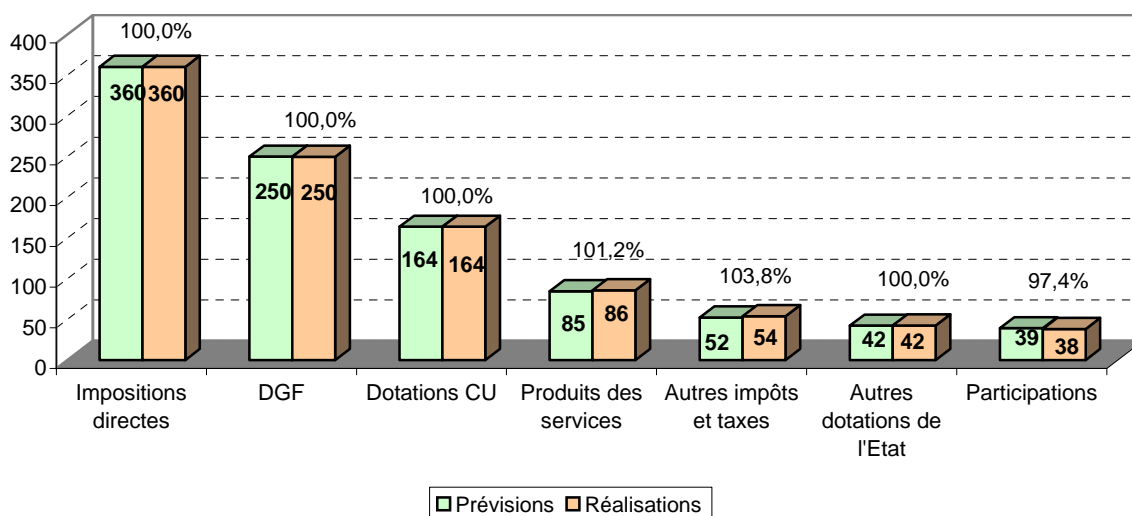
- participation de la Ville au plan de relance de l'économie initié par l'État qui s'est concrétisé par un niveau élevé des dépenses d'investissement (222 M d'€),
- diminution des dépenses de fonctionnement du fait notamment de la maîtrise des charges de personnel et de la baisse des frais de fonctionnement des services et des frais financiers,
- limitation du recours à l'emprunt qui a permis pour la deuxième année consécutive de stabiliser l'endettement.

PARTIE 1 - LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPE ADMINISTRATIF 2009

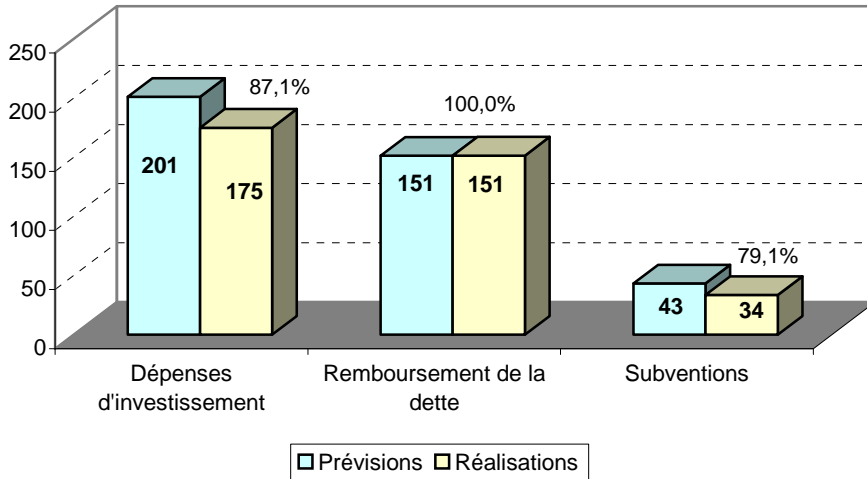
1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



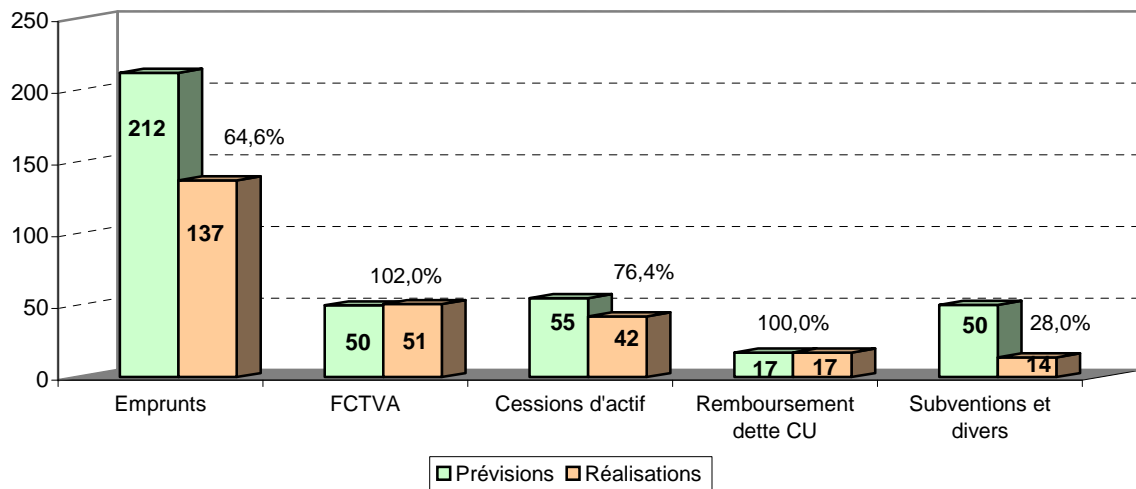
2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



3 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



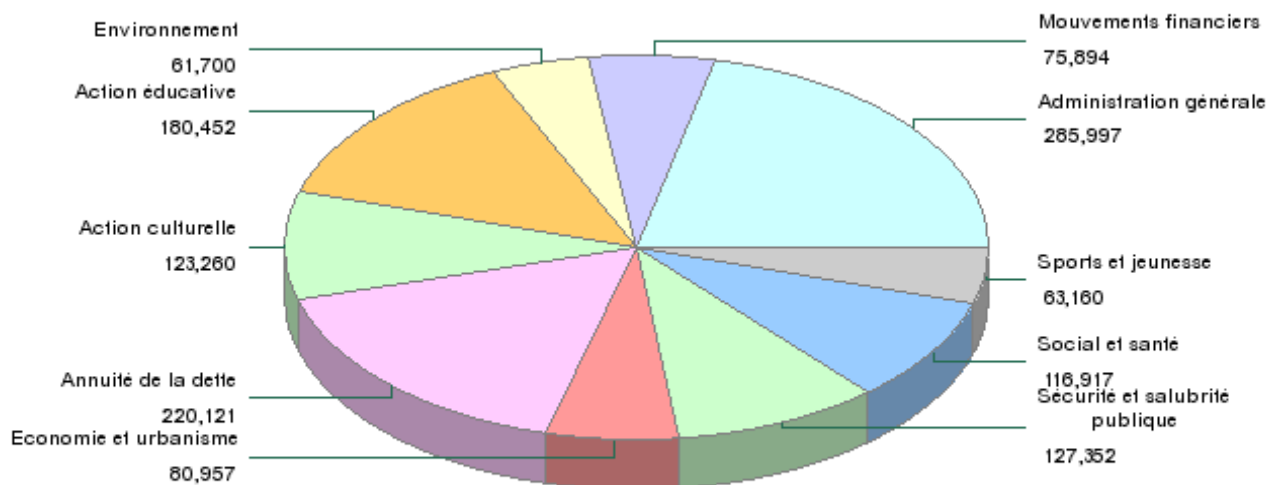
4 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



PARTIE 2 - L'ETUDE DES RESULTATS DEGAGES PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009

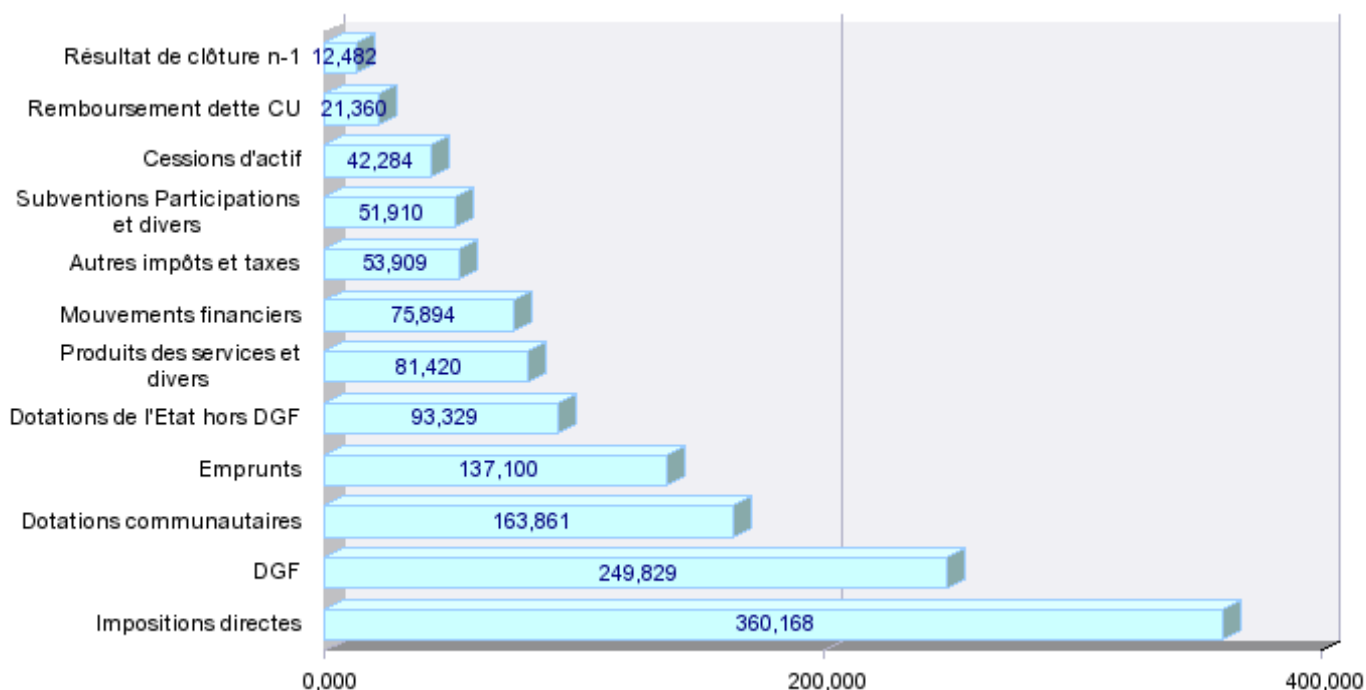
1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS ...

Le compte administratif, sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels hors restes à réaliser, s'élève en dépenses à 1 336 M d'€, réparties de la manière suivante :



...ET SES MOYENS DE FINANCEMENT

Les moyens de financement du compte administratif, pour l'ensemble des deux sections y compris le résultat de clôture, s'élèvent en recettes à 1 344 M d'€, réparties de la manière suivante :



2 - LA PRESENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2009

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES

		Produits des services	85,676
		Impositions directes	360,168
		Participations	38,199
		Dotations communautaires	163,861
Charges de personnel	530,912	Autres dotations de l'Etat	42,430
Fonctionnement des services	206,627	Dotation Globale de Fonctionnement	249,829
Subventions	93,774	Cessions d'actif	7,284
Frais financiers	68,710	Autres taxes et impôts	53,909
DEPENSES DE L'EXERCICE	900,023	RECETTES DE L'EXERCICE	1 001,356

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

Cessions d'actif	7,524	Cessions d'actif	0,240
Dotations aux amortissements et provisions	64,383	Subventions d'investissement transférées	1,142
OPERATIONS D'ORDRE	71,907	OPERATIONS D'ORDRE	1,382
TOTAL DES DEPENSES	971,930	Excédent de fonctionnement reporté 2008	86,565
		TOTAL DES RECETTES	1 089,303
		Excédent de fonctionnement 2009	117,373

INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES

Dépenses d'investissement	174,885	Emprunts	137,100
Mouvements financiers	75,894	F.C.T.V.A.	50,899
Remboursement de la dette	151,411	Mouvements financiers	75,894
Subventions	33,597	Remboursement dette CU	17,104
Vente à tempérament	0,000	Subventions et divers	13,711
		Vente à tempérament	35,000
DEPENSES DE L'EXERCICE	435,787	RECETTES DE L'EXERCICE	329,708

OPERATIONS PATRIMONIALES

Opérations patrimoniales	39,083	Opérations patrimoniales	39,083
--------------------------	---------------	--------------------------	---------------

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

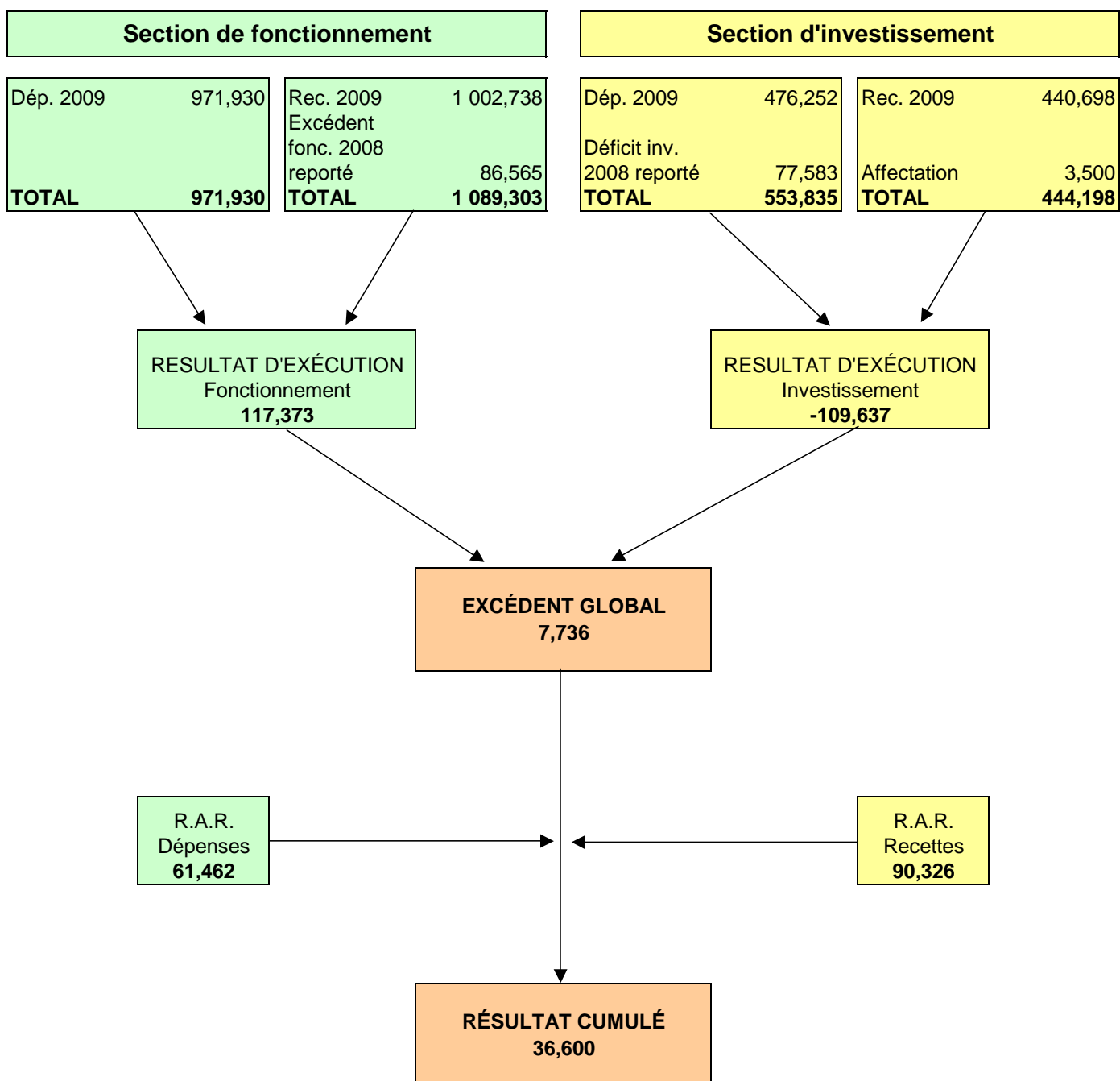
Cessions d'actif	0,240	Amortissements et provisions	64,383
Subventions d'investissement transférées et divers	1,142	Cessions d'actif	7,524
OPERATIONS D'ORDRE	1,382	OPERATIONS D'ORDRE	71,907
Déficit d'investissement reporté 2008	77,583	Affectation du résultat	3,500
TOTAL DES DEPENSES	553,835	TOTAL DES RECETTES	444,198
Déficit d'investissement 2009	109,637		

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 525,765	TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 533,501
-----------------------------------	------------------	-----------------------------------	------------------

EXCEDENT GLOBAL	7,736
------------------------	--------------

3 LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE



En 2009, la section d'investissement, après report du déficit 2008, soit 77,583 M d'€, présente un résultat d'exécution négatif de 109,637 M d'€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2008, soit 86,565 M d'€, augmenté du résultat de l'exercice 2009, forme un excédent de 117,373 M d'€. Avant restes à réaliser, l'excédent global du Compte Administratif 2009 s'élève donc à 7,736 M d'€.

La prise en compte des dépenses engagées non mandatées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre (soit 61,462 M d'€ en fonctionnement) et des recettes certaines dont le titre n'a pas été émis à l'issue de l'exercice (soit 90,326 M d'€ en investissement) permet d'établir un résultat cumulé 2009 excédentaire à 36,600 M d'€. Ces restes à réaliser concernent les postes suivants :

⇒ en dépenses de fonctionnement :

Le contingent d'aide sociale	29,484 M d'€
Le fonctionnement des services	25,867 M d'€
Les subventions de fonctionnement	5,843 M d'€
Le personnel	0,268 M d'€

⇒ en recettes d'investissement :

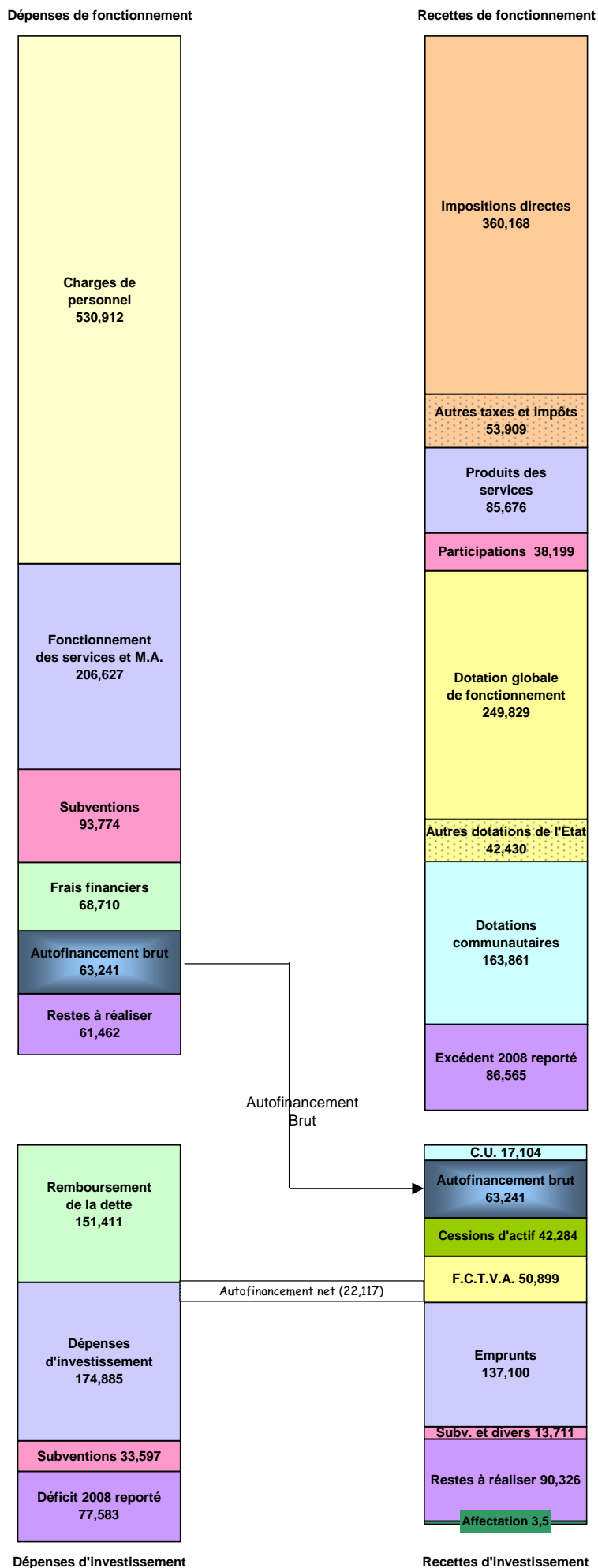
Les subventions à percevoir	16,130 M d'€
Les emprunts restant à réaliser	70,000 M d'€
Les créances à l'égard des tiers	4,196 M d'€

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2010 compte tenu des dépenses réalisées.

La Ville a souscrit des contrats pour couvrir le report d'emprunt. Ils seront mobilisés en fonction des besoins de trésorerie de la Ville, mais limités au minimum afin de maintenir une trésorerie zéro.

Les créances à l'égard des tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défallants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

4 - LA VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT 2009



Les écritures d'ordre équilibrées entre sections retracent l'autofinancement brut, s'élevant à 63,241 M d'€.

Il est constitué :

⇒ en dépenses de fonctionnement / recettes d'investissement, des dotations aux amortissements et aux provisions : 64,383 M d'€,

⇒ en recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement, des subventions transférées au compte de résultat : 1,142 M d'€.

Complété des ressources d'origine externe de la section d'investissement (110,290 M d'€) qui regroupent le FCTVA, les cessions d'actifs et le remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt, il participe au financement du remboursement de la dette en capital (151,411 M d'€).

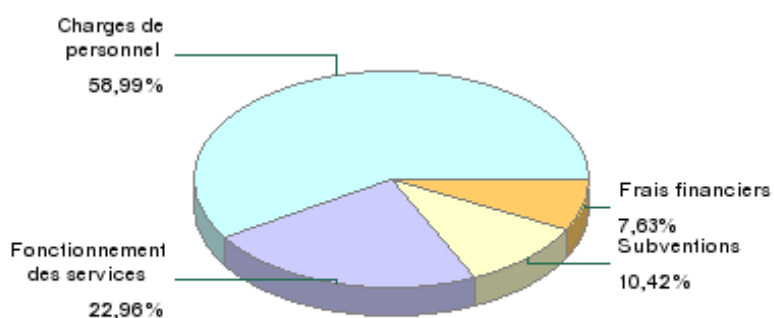
Le solde représente l'autofinancement net, 22,117 M d'€, qui finance les programmes d'investissement.

5 - LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 EN MOUVEMENTS REELS

5 - 1 - La section de fonctionnement

5 - 1 - 1 - Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

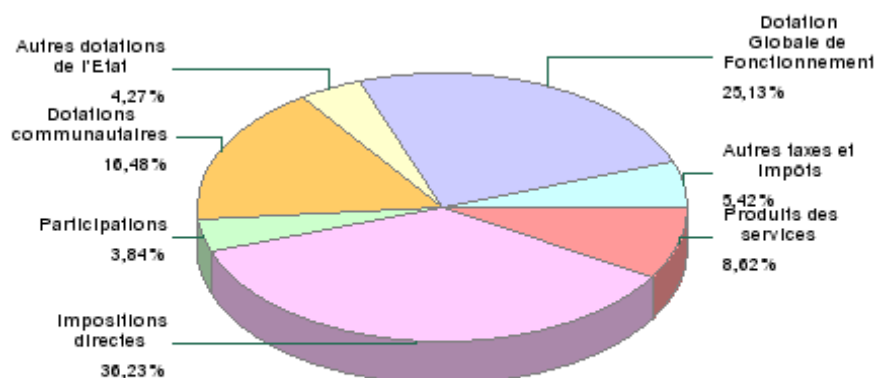


Charges de personnel	530,912
Fonctionnement des services	206,627
Subventions	93,774
Frais financiers	68,710
	900,023

2 - 3 - 1 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

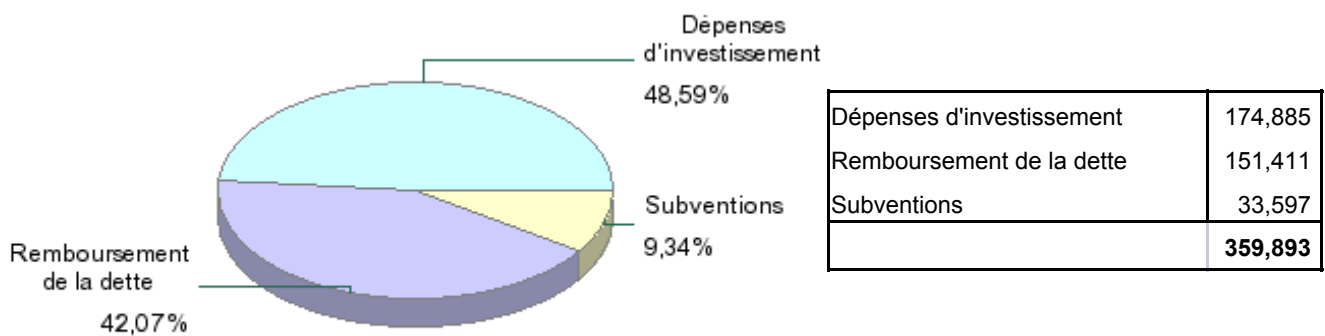
Autres taxes et impôts	53,909
Dotations Globales de Fonctionnement	249,829
Autres dotations de l'Etat	42,430
Dotations communautaires	163,861
Participations	38,199
Impositions directes	360,168
Produits des services	85,676
	994,072



5 - 2 - La section d'investissement

5 - 2 - 1 - Les dépenses

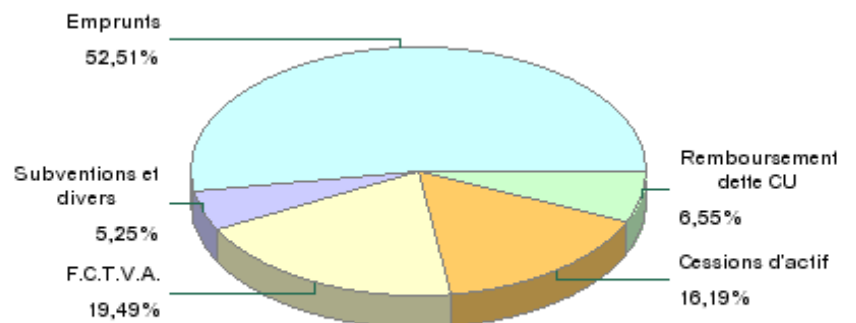
Les dépenses réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :



5 - 2 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

Emprunts	137,100
Subventions et divers	13,711
F.C.T.V.A.	50,899
Cessions d'actif	42,284
Remboursement dette CU	17,104
	261,098



PARTIE 3 - L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 900,023 M d'€, se répartissent de la manière suivante :

	CA 2008	CA 2009	Variation
Charges de personnel	522,080	530,912	1,69%
Fonctionnement des services	204,666	194,687	-4,88%
Dotations aux arrondissements	11,636	11,940	2,61%
Subventions	91,637	93,774	2,33%
Frais financiers	84,781	68,710	-18,96%
TOTAL	914,800	900,023	-1,62%

1.1.1 Les charges de personnel

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel s'établit à 99,8 % sur 532,364 M d'€, soit un taux supérieur à celui du CA 2008 (98,5 %).

Au 31 décembre 2009, l'effectif du personnel permanent totalisait 11 695 agents contre 11 653 au 31 décembre 2008 (y compris les 241 vacataires de l'éducation intégrés à temps non complet), soit une augmentation de 0,36 %, les dépenses de personnel augmentant de 1,69 %.

Cette évolution résulte des variations sur les différentes composantes de ce poste budgétaire.

1.1.1.1 Personnel permanent : 412,450 M d'€, soit + 1,41 %

La progression est inférieure à l'inflation, le principal facteur d'évolution étant l'intégration de 241 vacataires affectés à l'éducation et à la petite enfance au cours du dernier trimestre 2009. Une deuxième vague impactera la masse salariale dans la même proportion en fin d'exercice 2010.

Sans cette mesure exceptionnelle, l'évolution serait encore moindre, ce qui témoigne des efforts importants accomplis sur cet exercice pour la maîtrise des effectifs.

Cette rigueur a permis de contenir la progression de la masse salariale à 1,41 %. Celle-ci est liée aux facteurs structurels d'évolution, à savoir, le GVT : + 0,96 % et la revalorisation indiciaire : + 0,8 %.

1.1.1.2 Personnel non permanent : 26,478 M d'€, soit - 0,95%

Cette légère diminution est la résultante de plusieurs évolutions dont les plus significatives sont constatées sur les postes qui regroupent :

⇒ les vacataires de l'éducation, de la petite enfance et les saisonniers affectés à divers services dont le budget réalisé de 5,625 M d'€ diminue de 0,756 M d'€ (soit - 11,85 %) compte tenu du basculement en cours d'exercice vers le personnel permanent des vacataires de l'éducation et la petite enfance (cf supra),

⇒ les personnels contractuels de l'Opéra dont le budget réalisé de 10,909 M d'€ progresse de 0,270 M d'€ (soit + 2,54 %) par rapport au CA 2008,

⇒ les vacataires des Mairies de Secteur dont le budget réalisé de 4,590 M d'€ augmente de + 0,191 M d'€ (soit + 4,34 %) par rapport au CA 2008.

1.1.1.3 Charges communes : 18,135 M d'€, soit + 4,95 %

Sous ce libellé sont regroupés les frais de personnel assimilés imputés sur le budget de la DRH pour les titres restaurant, les titres de transport du personnel, le fonds de compensation au supplément familial, les participations aux mutuelles, les allocations chômage ainsi que les frais d'examens médicaux ou de type « pharmacie et médecine du travail ».

L'augmentation est principalement liée à deux postes budgétaires :

⇒ d'une part les titres restaurant, avec + 0,645 M d'€ au regard du réalisé 2008 (soit + 5,08 %) traduisant ainsi l'impact sur un exercice plein de la majoration de la valeur faciale des titres intervenue à la mi 2008 cumulée à la revalorisation à 7,50 € intervenue en avril 2009,

⇒ d'autre part les frais liés aux pensions d'invalidité et capital décès, + 0,324 M d'€, au regard du réalisé 2008.

1.1.1.4 Personnel extérieur : 73,849 M d'€, soit + 3,51 %

Il s'agit essentiellement de l'augmentation de + 3,70 % des frais de personnel remboursés à l'État pour le Bataillon de Marins-Pompiers.

1.1.2 Le fonctionnement des Services

	CA 2008	CA 2009	Variation
Charges exceptionnelles	12,690	6,705	- 47,16%
Dépenses courantes de fonctionnement	176,989	172,581	- 2,49%
Rémunération au concessionnaire pluvial	14,988	15,401	2,76%
TOTAL	204,666	194,687	- 4,88%

Ce poste qui comporte l'ensemble des dépenses courantes des Services s'est exécuté à 85,42 %, soit légèrement plus qu'en 2008 alors que globalement il diminue de 4,88 %. Toutefois, si l'on fait abstraction des charges exceptionnelles (2008 comportait l'opération de régularisation de la liquidation de la Communauté de Communes pour 7,497 M €) le fonctionnement récurrent des services diminue de 2,49 % avec cependant des variations contrastées selon le type de dépenses:

⇒ **les loyers** : + 0,961 M d'€, notamment avec la location de nouveaux locaux,

⇒ **les charges locatives** : + 1,085 M d'€,

⇒ **les pertes sur créances irrécouvrables**, dont l'admission en non-valeur est demandée par le Receveur Municipal : + 1,117 M d'€,

⇒ **la contribution** obligatoire aux écoles privées : + 0,201 M d'€,

⇒ **les combustibles** : - 0,329 M d'€ grâce au passage au gaz dans quelques écoles supplémentaires,

⇒ **les transports collectifs** : - 2,282 M d'€ qui ont basculé en reports, sur l'exercice 2010, du fait de retard de facturations, de même que les **fournitures scolaires** : - 0,886 M d'€,

⇒ **le pluvial** apparaît en augmentation de 0,413 M d'€ (soit + 2,76 %).

1.1.3 Les dotations aux Mairies d'arrondissements

Les dotations financières allouées aux Mairies d'arrondissements pour leur fonctionnement ont augmenté de 2,61 % en 2009 (11,940 M d'€ contre 11,636 M d'€ en 2008), résultat de la variation de l'inventaire des équipements transférés, de la prise en compte du recensement 2006 et de l'application d'un taux d'inflation prévisionnel de 2 % lors du budget primitif.

1.1.4 Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2008	CA 2009	Variation
Subventions de fonctionnement	90,902	93,444	2,80%
Subventions en annuités	0,735	0,330	-55,10%
TOTAL	91,637	93,774	2,33%

Les subventions de fonctionnement prévues (hors CCAS) ont été réalisées au cours de l'exercice à 91,6 %. Trois facteurs principaux expliquent la variation totale de 2,33 % entre 2008 et 2009 :

⇒ d'une part, comme en 2008, la réalisation sur l'exercice de subventions pour manifestations exceptionnelles (notamment la candidature de Marseille-Provence Capitale de la Culture),

⇒ d'autre part, l'apparition de subventions nouvelles pour mises à disposition de personnels dans certains organismes, compensés par des recettes.

Par contre, certaines subventions ont été engagées mais ne seront mandatées que sur l'exercice 2010 (notamment pour les crèches et haltes-garderies ainsi que pour les compensations de tarifs sociaux dans les restaurants scolaires).

1.1.5 Les frais financiers

Les frais financiers s'établissent à 68,710 M d'€ en 2009.

Ce montant intègre les intérêts courus non échus (ICNE) évalués à - 3,992 M d'€, qui sont comptabilisés en opération réelle depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'évolution des frais financiers hors ICNE est de - 15,88 % (72,702 M d'€ en 2009 pour 86,429 M d'€ en 2008).

Cette diminution résulte de deux éléments : la normalisation de la courbe des taux d'intérêt et la baisse importante des taux monétaires, débutée en octobre 2008, qui ont atteint des niveaux historiquement bas. Ainsi, le principal taux directeur de la Banque Centrale Européenne est à 1 % depuis mai 2009.

1.2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 994,072 M d'€, soit une augmentation de 3,17 % par rapport au CA 2008 à périmètre équivalent (hors cessions d'actifs).

	2008	2009	Variation
Dotation Globale de Fonctionnement	243,799	249,829	2,47%
Dotation forfaitaire	190,366	195,217	2,55%
D S U C S	39,184	39,967	2,00%
DNP	14,132	14,552	2,97%
DGF permanents syndicaux	0,117	0,093	-20,51%
Autres dotations de l'État	44,972	42,430	- 5,65 %
Compensation TH et foncier bâti	27,710	27,015	-2,51%
Autres compensations et péréquations	13,965	12,227	-12,45%
Dotation Générale de Décentralisation	2,967	2,880	-2,93%
Dotation Spéciale « Instituteurs »	0,330	0,308	-6,67%
Dotations communautaires	163,878	163,861	0,01%
Attribution de compensation	157,670	157,670	0,00%
Dotation de solidarité communautaire	6,208	6,191	-0,27%
Participations	36,028	38,199	6,03%
Participations de fonctionnement	35,867	38,038	6,05%
Participations en annuités	0,161	0,161	0,00%
Sous-total ressources externes :	488,677	494,319	1,15%
Impôts et taxes	394,148	414,077	5,06%
Impositions directes	331,787	360,168	8,55%
Autres impôts et taxes	60,634	52,024	-14,20%
Rôles supplémentaires	1,727	1,885	9,15%
Produits des services	80,722	85,676	6,14%
Produits des services et du domaine	39,622	42,288	6,73%
Autres produits de gestion courante	30,545	32,704	7,07%
Produits financiers	7,529	7,792	3,49%
Produits exceptionnels	1,454	1,716	18,02%
Atténuations de charges	1,572	1,176	-25,19%
Sous-total ressources internes :	474,870	499,753	5,24%
TOTAL	963,547	994,072	3,17%

1.2.1 La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

1.2.1.1 La dotation forfaitaire

Elle augmente de 2,55 % avec un montant notifié de 195,217 M d'€ conforme à l'estimation du budget primitif 2009 qui résultait d'une évolution différenciée selon les composantes :

⇒ évolution de 65 % du taux d'évolution de l'enveloppe DGF égal à 2 % (soit 1,3 %) pour la dotation de base et la dotation de superficie,

⇒ augmentation de 40 % de ce même taux (soit 0,80 %) pour la dotation de compensation,

⇒ baisse de 2 % pour la dotation de garantie.

1.2.1.2 La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale

Cette dotation progresse de 2 % contre 11,37 % l'année précédente. En effet, l'abondement de 70 M d'€ a été réservé aux 150 premières communes éligibles dont la Ville de Marseille ne faisait pas partie. La Ville n'a perçu qu'une attribution égale à celle de 2008 indexée sur l'inflation prévisionnelle.

1.2.1.3 La dotation nationale de péréquation

Elle augmente de 2,97 % contre 2,04 % en 2008, soit + 0,420 M d'€, passant de 14,132 M d'€ en 2008 à 14,552 M d'€ en 2009.

1.2.1.4 La DGF des permanents syndicaux

Cette dotation est fonction du personnel mis à disposition des organisations syndicales.

En 2009, elle diminue de 20,51 %, passant de 0,117 M d'€ en 2008 à 0,093 M d'€ en 2009.

1.2.2 Les autres dotations de l'État

1.2.2.1 La compensation TH et foncier bâti

Pour 2009, son montant s'élève à 27,015 M d'€, soit une diminution de 2,51 % par rapport à 2008.

1.2.2.2 Les autres compensations et péréquations

► **La dotation de compensation de la taxe professionnelle** : elle est restée la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2009. Bien que la Ville de Marseille ait bénéficié d'un mécanisme de protection, cette dotation diminue de 2,563 M d'€, soit une perte de 19 %.

► **La dotation de développement urbain (DDU)** : cette dotation a été créée par la loi de finances 2009 pour aider les villes à financer des projets d'aménagement et de développement urbains. La Ville de Marseille a perçu 0,526 M d'€ en 2009 pour son budget de fonctionnement.

► **La dotation de recensement et la compensation à la baisse des droits de mutation** : ces dotations augmentent de 0,138 M d'€ passant de 0,136 M d'€ en 2008 à 0,274 M d'€ en 2009.

1.2.2.3 La Dotation Générale de Décentralisation

La DGD affiche une baisse de 0,087 M d'€ (- 2,93 %) du fait de l'extinction en 2008 de la Dotation pour les Bibliothèques.

1.2.2.4 La Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)

La baisse récurrente de la DSI (- 0,022 M d'€ en 2009, soit - 6,67 %), résulte de la diminution du nombre d'instituteurs dans la commune (servant au calcul de cette dotation) au profit du nouveau corps dénommé professeurs des écoles.

1.2.3 Les dotations communautaires

1.2.3.1 L'attribution de compensation

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'attribution de compensation reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

1.2.3.2 La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La dotation 2009 reste stable à 6,191 M d'€ (hors reliquat de 2007 sur 2008 de 0,017 M d'€).

1.2.4 Les participations

Ce poste enregistre une hausse de 6,03 % (+ 2,171 M d'€) passant à 38,199 M d'€ en 2009 contre 36,028 M d'€ en 2008.

Malgré certaines baisses telles :

⇒ la participation de la CUM au Bataillon de Marins-Pompiers : - 0,859 M d'€,

⇒ un rattrapage sur trop versé du PAM en 2008 pour la lutte contre l'incendie dans les bassins Est :- 0,538 M d'€,

⇒ la participation de la CAF sur les activités des ALSH en Mairies de Secteur : - 0,351 M d'€,

⇒ la baisse des coproductions avec l'Opéra : - 0,183 M d'€,

⇒ la participation de l'État pour l'École d'Art : - 0,104 M d'€.

D'autres participations enregistrent au contraire des progressions, notamment :

⇒ la participation de la CAF dans les dispositifs Petite Enfance et « Contrat Enfance / Jeunesse » : + 4,249 M d'€,

⇒ l'indemnisation par l'État suite au transfert de compétences en matière de CNI et passeports pour 2005-2008 : + 0,509 M d'€,

⇒ les participations de l'État dans le cadre des coopérations décentralisées : + 0,223 M d'€.

1.2.5 Les impôts et taxes

1.2.5.1 Les impositions directes

Les impôts perçus par la Ville de Marseille (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) connaissent une progression de 8,55 % (soit + 28,381 M d'€) entre 2008 et 2009, passant de 331,787 M d'€ à 360,168 M d'€ (source : état fiscal n°1288).

Cette évolution est le résultat cumulé de plusieurs facteurs :

⇒ l'actualisation forfaitaire des bases fixée à 2,5 % pour la taxe d'habitation et le foncier bâti; et à 1,5 % pour le foncier non bâti par l'article 117 de la loi de finances pour 2009,

⇒ la variation de la matière imposable (hors actualisation forfaitaire), soit + 1,05 % (avec, notamment, une progression de 1,79 % de la base de foncier bâti),

⇒ l'augmentation de + 4,9 % du taux de chacune des trois taxes.

Il convient de constater une retenue de 0,261 M d'€ pour les dégrèvements consentis sur la taxe d'habitation sur les logements demeurés vacants.

Les rôles supplémentaires progressent de 9,15 %, soit + 0,157 M d'€, passant de 1,727 M d'€ en 2008 à 1,885 M d'€ en 2009.

1.2.5.2 Les autres impôts et taxes

Le poste accuse une forte baisse de 14,20 %, soit - 8,610 M d'€, passant de 60,634 M d'€ en 2008 à 52,024 M d'€ en 2009.

Cette baisse est due notamment aux droits de mutation, qui subissent la conjoncture actuelle avec une perte de 9,714 M d'€.

	2008	2009	Variation
Taxe sur certaines fournitures d'électricité	12,383	13,041	5,31%
Taxe additionnelle aux droits de mutation	31,607	21,893	-30,73%
Taxe sur la publicité	2,859	3,328	16,40%
Taxe de séjour	2,155	1,754	-18,61%
Taxes funéraires	0,967	1,379	42,66%
Taxes diverses	10,664	10,630	-0,32%
TOTAL	60,634	52,024	-14,20%

1.2.6 Les produits des services

Ce poste est en augmentation de 4,953 M d'€ (6,14 %), passant de 80,722 M d'€ en 2008 à 85,676 M d'€ en 2009.

1.2.6.1 Les « produits du service et du domaine »

L'augmentation de 2,666 M d'€, soit 6,73 %, résulte notamment :

⇒ du reversement par certains organismes des charges du personnel mis à leur disposition : 2,261 M d'€,

⇒ de la régularisation 2005 et 2006 des frais de structure avancés par la Ville au GIP du GPV (Grand Projet de Ville) : 0,807 M d'€,

⇒ des prestations du Bataillon de Marins-Pompiers : formations diverses et remboursement par le SMUR du rattrapage 2008 des frais de transport par ambulance au domicile des personnes : 0,737 M d'€,

⇒ de la fréquentation en hausse dans les crèches et haltes-garderies : 0,399 M d'€,

⇒ des taxes foncières remboursées par la CUM pour les équipements transférés : 0,371 M d'€.

Certaines baisses de produits sont cependant à constater :

⇒ le remboursement par la Communauté Urbaine des frais avancés dans le cadre de la mutualisation des services informatiques et téléphoniques : - 0,856 M d'€,

⇒ la suppression des droits de voirie sur la publicité : - 0,486 M d'€,

⇒ le remboursement du salaire des personnes mises à disposition de la Communauté Urbaine : - 0,184 M d'€.

1.2.6.2 Les « autres produits de gestion courante »

Ce poste enregistre une augmentation de 7,07 % (2,159 M d'€). Il passe de 30,545 M d'€ en 2008 à 32,704 M d'€ en 2009, grâce notamment :

⇒ au Stade (concerts de Johnny Hallyday, AC/DC, matchs de rugby et nouvelle convention OM) : 0,965 M d'€,

⇒ au remboursement des tickets restaurant (augmentation de la valeur faciale en avril 2009) : 0,607 M d'€,

⇒ au résultat de jugements de contentieux : 0,337 M d'€,

⇒ à la très bonne fréquentation aux spectacles du Dôme (Oasis, Indochine...) : 0,217 M d'€.

D'autres produits ont cependant marqué une certaine baisse :

⇒ le remboursement de litiges par les compagnies d'assurances : - 0,287 M d'€,

⇒ le remboursement des charges pour les pompiers mis à disposition d'organismes : - 0,107 M d'€,

⇒ les revenus du Pharo dus à sa fermeture pour travaux urgents : 0,104 M d'€.

1.2.6.3 Les « produits financiers »

Malgré une baisse de 0,934 M d'€ du remboursement de la quote-part d'intérêts de la dette par la Communauté Urbaine, ce poste enregistre une augmentation globale de 0,263 M d'€ (+ 3,49 %) grâce notamment au remboursement de swaps dont un lié à l'émission obligataire de 1999 qui a généré un produit de 2 M d'€.

1.2.6.4 Les « produits exceptionnels »

La nature même de ces produits se traduit par une fluctuation irrégulière : + 18,02 %, soit + 0,262 M d'€ (1,716 M d'€ en 2009 contre 1,454 M d'€ en 2008).

1.2.6.5 Les « atténuations de charges »

Le montant de ces recettes varie selon les réajustements de dépenses réalisés au cours de l'exercice. En 2009, il est de 1,176 M d'€ contre 1,572 M d'€ en 2008, soit une diminution de 25,19 % (- 0,396 M d'€).

2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les dépenses (hors dettes bancaires et mouvements financiers)

Les dépenses réelles d'investissement consolidées (budgets principal et annexe Palais de la Glace et de la Glisse) s'élèvent à 221,949 M d'€, soit une augmentation de 5,39 % par rapport au volume 2008. Marseille a bénéficié en 2009, dans le cadre du plan de relance de l'économie initié par le Gouvernement, d'une double attribution du FCTVA, ce qui lui a permis d'accélérer les dépenses d'investissement et de participer ainsi au dispositif de soutien de l'activité économique.

2.1.1. Les opérations réelles

Il s'agit des dépenses programmées et non programmées.

2.1.1.1. Les dépenses non programmées : 2,253 M d'€

Elles comprennent essentiellement la dotation aux Mairies de Secteur (1,694 M d'€) ainsi que diverses régularisations et reversements.

2.1.1.2. Les dépenses programmées 2009 : 219,696 M d'€

Elles ont été exécutées à hauteur de 94 % et se répartissent ainsi :

2.1.1.2.

- ⇒ opérations à programmes annuels : 58,351 M d'€,
- ⇒ opérations individualisées : 161,345 M d'€.

Voici quelques opérations démontrant la diversité des réalisations municipales.

	PROGRAMMÉ En euros	MANDATÉ En euros	TAUX D'EXECUTION
Centre social Saint-Louis Campagne Lévêque	517 203,00	517 203,00	100%
Création de l'école maternelle Grignan Paix (travaux)	1 119 376,00	1 119 376,00	100%
Silo d'Arenc	11 645 525,00	11 645 525,00	100%
Port Antique mise en valeur du Jardin des Vestiges	349 231,00	349 231,00	100%
Groupe scolaire de La Figone (réhabilitation des sanitaires)	112 187,00	112 187,00	100%
Musée Borély 1 ^o tranche	610 363,00	610 358,00	100%
Palais Longchamp (restauration du Muséum d'Histoire Naturelle)	1 083 564,00	1 083 535,00	100%
Fortin de Corbières	1 496 669,00	1 496 288,00	100%
Travaux arboricoles suite à l'épisode neigeux de janvier 2009	1 469 130,00	1 468 704,00	100%
Mise en lumière du patrimoine	2 129 676,00	2 126 636,00	100%
Rénovation école élémentaire Kléber	350 320,00	349 766,00	100%
Café musique Toursky (études et travaux)	219 523,00	218 998,00	100%
Palais Longchamp (restauration du musée des Beaux-Arts)	914 313,00	905 346,00	99%
Centre social Saint-Joseph Fontainieu	1 872 276,00	1 839 866,00	98%
Palais du Pharo (rénovation de la toiture)	1 054 766,00	1 025 176,00	97%
Aménagement de la halle Kléber	328 153,00	310 085,00	94%
Stade Michelis (création d'un revêtement synthétique)	238 542,00	204 437,00	86%
Poste de premier secours à Château-Gombert	1 413 658,00	877 556,00	62%

2.1.2 Les opérations patrimoniales

Ce sont des écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Elles régularisent le bilan de la Ville. Le volume cette année encore est important (39,083 M d'€). Il concerne essentiellement des régularisations d'avances dans le cadre de conventions de mandat, de frais d'études et d'insertion suivis de réalisation.

Ces écritures sont neutres puisqu'il y a une contrepartie d'égal montant prévue en recette et qu'elles ne génèrent pas de mouvements de trésorerie.

2.2 Les recettes

2.2.1 Les opérations réelles

	EVOLUTION DES RECETTES		
	C.A 2008	CA 2009	VARIATION
Subventions & divers	50,049	13,711	-72,60%
Emprunts	134,541	137,100	1,90%
Autres recettes	42,150	68,003	61,34%
Cessions	50,933	42,284	-16,98%
TOTAL	277,673	261,098	-5,97%

2.2.1.1 Les subventions et divers

Les recettes exceptionnelles de l'exercice 2008 non reconductibles expliquent la forte diminution de ce poste.

En 2009, le remboursement des travaux de construction du collège Pierre Puget par le Conseil Général s'élève à 3,987 M d'€ contre 16 M d'€ en 2008 ; l'opération se termine.

Les remboursements d'avances sont moindres, 0,500 M d'€ (ZAC de Château-Gombert) et 0,500 M d'€ (remboursement par le budget annexe SPF des caveaux du cimetière des Vaudrans). Ce poste s'élevait en 2008 à 17 M d'€ (remboursement d'avances consenties à la Société du Canal de Provence).

À noter également la constante diminution du montant des subventions d'équipement :

	CA 2007	CA 2008	CA 2009
Etat	4,441	2,943	2,159
Région	1,143	2,806	1,447
Département	1,569	1,142	0,562
Europe	0,637	0,050	0,830
Divers	3,910	3,237	2,506
TOTAL	11,700	10,178	7,504

2.2.1.2 Les emprunts

Le volume de l'emprunt mobilisé en 2009 (137,100 M d'€ contre 134,541 M d'€) résulte du niveau élevé des dépenses et de la baisse de nos ressources externes. Toutefois et pour la deuxième année consécutive, l'objectif de stabilisation de l'endettement a été respecté puisque ce montant reste inférieur au remboursement du capital.

2.2.1.3 Les autres recettes

Le Fonds de Compensation pour la TVA, 50,898 M d'€, représente une double attribution conventionnée avec l'État dans le cadre du plan de relance de l'économie :

⇒ 29,856 M d'€ adossés aux dépenses constatées au compte administratif 2007,

⇒ 21,042 M d'€ anticipés sur les dépenses 2008.

Le remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt en capital a représenté 17,104 M d'€.

2.2.1.4 Les cessions d'actifs

Le montant des cessions 2009 atteint 42,284 M d'€ contre 50,933 M d'€ en 2008. 35 M d'€ concernent la dernière échéance de la vente à tempérament à la Sogima. Les cessions courantes sont en diminution : 7,284 M d'€ (20 M d'€ en 2008).

2.2.2 Les opérations patrimoniales

Il s'agit de la contrepartie des écritures de dépenses décrites précédemment.

3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3.1 La dette

3.1.1 L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 222,751 M d'€ en 2009 contre 217,314 M d'€ en 2008, en progression de 2,50 %.

Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2008	2009	Variation
Amortissement	136,348	151,411	11,05%
Intérêts	80,966	71,340	-11,89%
TOTAL	217,314	222,751	2,50%

La part de remboursement en capital augmente en 2009, tandis que celle des intérêts diminue dans la charge de la dette.

L'annuité nette s'élève à 201,231 M d'€, en hausse de 3,12 % par rapport à l'exercice 2008 où elle atteignait 195,142 M d'€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute après déduction des recettes affectées (remboursement de la Communauté Urbaine, participation du Conseil Régional à certains emprunts).

3.1.2 La gestion de la dette

En 2009, la politique de gestion active de la dette a permis de réaménager une partie de l'encours. Le contexte financier n'a toutefois pas été très favorable aux opportunités de réaménagement, c'est pourquoi le volume d'emprunts renégocié ne s'élève qu'à 20,5 M d'€.

Il s'agit de deux emprunts : un taux fixe à barrière désactivante sur différentiel de swap de maturité constante (CMS) réaménagé à taux fixe sur la durée résiduelle, et un taux fixe à option exerçable après échéance 2009, qui a été prolongé avec une amélioration du niveau de taux fixe des échéances 2010 et 2011.

De plus, deux instruments de couverture ont été annulés dont un sur taux fixe à barrière désactivante sur un différentiel de CMS, dégageant une soule positive pour la Ville.

L'objectif de ces opérations est double : réduire l'exposition de l'encours de la dette au risque de pente et augmenter la sécurisation.

La structure taux fixe / taux variable de la dette en 2009 affiche une répartition de 61 % / 39 % (contre 60 % / 40 % en 2008), légèrement plus orientée vers le taux fixe qu'en 2008.

Le stock de dette bancaire consolidée (budget principal + budgets annexes) est en légère diminution en valeur nominale : il passe de 1 849,242 M d'€ au 31/12/2008 à 1 848,653 M d'€ au 31/12/2009.

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 3,78 % (contre 4,55 % en 2008) et la durée de vie moyenne est de 6,85 ans.

Le coût de la dette en 2009 est nettement inférieur au taux moyen de marché de condition équivalente qui s'établit à 4,12 %.

NB : Il faut bien considérer que la durée de vie moyenne mesure le temps pendant lequel le capital est réellement mis à la disposition de l'emprunteur, et prend en compte le rythme d'amortissement du capital.

3.2 La trésorerie en 2009

Les dépenses inscrites au compte 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en baisse de 89,06 %, passant de 2,490 M d'€ à 0,272 M d'€. Cette évolution importante est due à la conjonction de plusieurs éléments.

Tout d'abord, le principal taux qui sert de base de calcul à l'utilisation des lignes de trésorerie, l'EONIA, a très fortement diminué à partir de février 2009.

Ensuite, il faut noter une faible utilisation des lignes de trésorerie durant l'exercice 2009 en raison de l'encaissement de recettes importantes dès le début de l'année, notamment la dernière échéance de la Sogima (35 M d'€), ainsi que le FCTVA versé au titre des dépenses constatées en 2008.

Enfin, les produits revolving, qui bénéficient de marges réduites, ont été davantage utilisés que les lignes de trésorerie, et les emprunts 2009 ont été souscrits plus tôt et mobilisés dès le mois de juin du fait des opportunités de marché.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne, BNP Paribas et Dexia) est de 125 M d'€ au 31 décembre 2009.

3.3 Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768)

Le montant des frais financiers s'élève à 3,034 M d'€ en 2009 et celui des produits financiers à 2,958 M d'€.

Il s'agit pour la quasi-totalité des frais et produits sur instruments de couverture liés à la gestion active de la dette.

PARTIE 4 – LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2009			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	0,168		
Mouvements d'ordre	0,713	0,250	
Affectation du résultat			
S/total	0,881	0,250	
Résultat reporté		0,472	
TOTAL	0,881	0,722	-0,159

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	5,670	6,696	
Mouvements d'ordre	0,250	0,713	
S/total	5,920	7,409	
Résultat reporté		0,165	
Reste à réaliser	0,156		
TOTAL	6,076	7,574	1,498

RÉSULTAT CUMULÉ	1,339
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2008			
SECTION	2008	2009	ÉVOLUTION
Investissement	0,472	-0,159	-
Exploitation	- 0,032	1,498	-
TOTAL	0,440	1,339	204,32%

Le résultat cumulé de ce budget annexe témoigne d'une progression conséquente (+ 204,32 %) au regard de l'exercice précédent qui avait été marqué par une diminution importante.

L'excédent de la section d'exploitation résulte de la conjonction de deux évolutions :

⇒ la diminution des dépenses (mouvements réels) qui représente une variation de - 0,157 M d'€ (soit - 2,69 %), dont notamment - 66,81 % pour les admissions en non valeur et - 1,29 % pour les frais de personnel,

⇒ la progression des recettes (mouvements réels) qui représente une variation de 1,391 M d'€ (soit + 26,21 %) essentiellement du fait des produits d'exploitation (+ 26,66 %) avec un taux de réalisation de 109,39 % (au regard du BP) contre 87,82 % en 2008.

Cette performance est d'autant plus remarquable que le résultat reporté en 2009 était de nouveau à la baisse (il représentait 0,165 M d'€ contre 0,726 M d'€ en 2008) et n'a pu contribuer que faiblement aux besoins de financement de cette section.

Par ailleurs, le processus de remboursement des caveaux livrés dans le cadre de l'opération d'extension du cimetière des Vaudrans (et préfinancés par le budget principal) s'est poursuivi en 2009, ce reversement étant intervenu à hauteur de 0,500 M d'€.

La section d'investissement est pour sa part légèrement déficitaire, les dépenses retracées comportent pour les mouvements réels des frais de remboursement d'un emprunt à hauteur de 0,077 M d'€, des dépenses de travaux de rénovation (0,035 M d'€), de mises aux normes (0,026 M d'€), l'acquisition de véhicules (pour 0,021 M d'€) et de petits matériels divers.

La Régie Municipale des Pompes Funèbres demeure l'opérateur principal à Marseille avec une part de marché de 42 % au 31/12/09.

2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE COMPTE ADMINISTRATIF 2009			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	13,467	13,800	
Mouvements d'ordre			
Affectation du résultat			
S/total	13,467	13,800	
Résultat reporté		1,092	
TOTAL	13,467	14,892	1,424

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	0,007	0,007	
Mouvements d'ordre			
S/total	0,007	0,007	
Résultat reporté			
Reste à réaliser			
TOTAL	0,007	0,007	0,000

RÉSULTAT CUMULÉ	1,424
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2008			
SECTION	2008	2009	ÉVOLUTION
Investissement	1,092	1,424	30,40%
Exploitation	-	0,000	-
TOTAL	1,092	1,424	30,40%

Ce budget est récent puisque sa création remonte au budget supplémentaire 2008 approuvé par le Conseil municipal du 6 octobre 2008.

Seule la section d'investissement avait fait l'objet d'inscriptions de crédits en 2008 afin de retranscrire l'opération de réalisation de cet équipement. En 2009 pour la première fois, des crédits ont été inscrits au BP sur la section d'exploitation, mais la livraison de l'ouvrage ayant été différée, sa période d'exploitation a été très réduite sur cet exercice. En effet, l'espace glace n'a été ouvert au public que le 13 décembre 2009.

Par conséquent, les dépenses d'exploitation sont quasiment nulles, les seules opérations constatées lors de la journée complémentaire sont liées à des frais financiers (0,007 M d'€). De même les recettes d'exploitation encaissées en fin d'exercice 2009 seront constatées sur l'exercice comptable 2010, le versement de celles-ci n'ayant pu être opéré dans les délais impartis. La seule recette réalisée (0,007 M d'€) est la mobilisation très partielle de la subvention d'équilibre en contrepartie des frais financiers.

En dépenses d'investissement, figurent les frais de travaux et en recettes, l'emprunt afférent à la construction du bâtiment.

3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE MÉDIA COMPTE ADMINISTRATIF 2009			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	0,184	0,010	
Mouvements d'ordre	0,921	0,921	
Affectation du résultat			
S/total	1,105	0,931	
Résultat reporté		2,355	
TOTAL	1,105	3,286	2,181

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	Résultat de clôture
Mouvements réels	1,254	1,786	
Mouvements d'ordre	0,921	0,921	
S/total	2,175	2,707	
Résultat reporté		1,391	
Reste à réaliser	0,168		
TOTAL	2,343	4,098	1,755

RÉSULTAT CUMULÉ	3,936
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2008			
SECTION	2008	2009	ÉVOLUTION
Investissement	2,355	2,181	-7,39%
Fonctionnement	0,789	1,755	122,43%
TOTAL	3,144	3,936	25,19%

Globalement le budget annexe du Pôle Média enregistre un résultat en nette progression, soit + 25,19 % au regard de l'exercice précédent.

La section de fonctionnement est de nouveau excédentaire et totalise un résultat bien supérieur à celui de l'exercice antérieur, avec 1,755 M d'€, soit + 122,43 % par rapport à 2008.

Les recettes liées à l'exploitation des surfaces immobilières augmentent de 6,15 %, avec un total de 1,785 M d'€ constaté sur le versement des loyers et charges.

Parallèlement, les dépenses réelles ont progressé de 23,24 % (+ 0,236 M d'€ au total).

Cette évolution est en relation avec la gestion des bâtiments : + 59,70 % sur la maintenance, + 41,19 % sur l'entretien des bâtiments, + 35,70 % sur les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, + 27,95 % sur les frais de gardiennage, + 19,17 % sur le chauffage.

Cependant cette progression est en partie le fait de décalages de facturation de prestations de fin d'exercice n'ayant pas permis le rattachement de ces frais à l'exercice 2008. Un glissement s'est donc opéré sur l'exercice 2009.

Le Pôle Média réitère donc cette année ses bons résultats.

En investissement, la section comporte peu de mouvements réels, il s'agit essentiellement du règlement d'une subvention d'équipement pour aménagement interne (0,150 M d'€) et de petits travaux divers (0,034 M d'€).

Conclusion

La Municipalité a poursuivi en 2009 une stratégie volontariste qui conforte le développement de Marseille et prépare les grands rendez-vous à venir, tout en maintenant une politique budgétaire rigoureuse basée sur la maîtrise des dépenses de gestion, l'effort d'investissement et la stabilisation de l'endettement.